DECLARATION DE CHOIX DE NOM

A compléter et signer UNIQUEMENT si c'est votre premier enfant en commun

Nous soussignés,

NOM du père / coparente : .....

Prénom (s) du père / coparente :.....

né le : .....à : .....

domicile : .....

NOM de la mère : .....

Prénom (s) de la mère : .....

Née le ……à : .....

domicile : .....

attestons sur l'honneur que l'enfant :

Prénom (s) : .....

Né (e) le : ..... à NAMUR

Nous demandons conjointement à ce que la législation applicable en matière de détermination du nom soit la loi …….. (à compléter si les parents ont **une nationalité différente ***)

Nous déclarons choisir pour l'enfant le NOM suivant :

.....

(**Uniquement si double nom** :
1ère partie : ..... ; 2ème partie : ……

Fait à ..... le ……..

SIGNATURE DES PARENTS OBLIGATOIRE :

* Apporter un certificat de coutume de l'Ambassade pour l'accord du nom de famille choisi pour l'enfant+légaliser au SPF à Bruxelles.